

CONDITIONS D'ORGANISATION

Je prends connaissance et accepte sans restriction les conditions des organisateurs décrites ci-dessous :

L'exposant :

- S'engage à s'installer le vendredi 18 juillet 2025 de 14h à 20h ou dans la matinée du samedi 19 juillet 2025 avant 10h. Au-delà de 11h le 19 juillet 2025 et sans précision de votre part, le stand sera récupéré par l'organisation.
- S'engage à démonter son stand le dimanche 20 juillet 2025 à partir de 18h.
- Autorise La Guilde Dormaniste, La Confrérie de la Carotte, le Festival le Dormantastique ainsi que la Commune de Dormans à communiquer mon nom, mes photos et autres sur les supports de communications mis en place pour l'évènement à nous transmettre à l'adresse suivante : **webmaster@ledormantastique.fr**.
- S'engage à contacter les organisateurs par mail à **ledormantastique@gmail.com** pour toute installation de stand avec des conditions particulières, nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.
- S'engage à assurer son matériel. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable des vols, incidents et autres dommages pendant toute la durée du Festival aussi bien dans l'espace intérieur que sur les parkings extérieurs.
- S'engage à laisser l'emplacement fourni dans un parfait état de propreté à la fin du salon.
- S'engage à suivre à la lettre les consignes de sécurité imposées par la sous-préfecture et les directives données par l'association organisatrice. Tout manquement aux consignes de sécurité et mise en danger d'autrui pourront conduire à l'expulsion de l'exposant.

L'organisation :

- **Pas d'inscription possible pour une seule journée.**
- Chaque stand intérieur auteur, illustrateur et maison d'édition sera équipé de table(s) et de chaise(s), il devra être muni de nappes (non fournies par l'organisation). Si vous venez avec votre propre matériel, merci de nous préciser.
- Pour tout raccordement électrique souscrit, l'adaptateur CEE17 (sauf location souscrite sur place), les rallonges électriques et les multiprises ne sont pas fournies par l'organisation.
- Le choix de placement de chaque participant reste à la discrétion de l'organisation.
- L'hébergement et les repas sont à la charge de l'exposant.
- L'organisation offre des boissons chaudes le matin (type café, thé et chocolat) ainsi que des bouteilles d'eau tout au long de la journée, elles seront à votre disposition sur simple demande et présentation de votre badge à la buvette.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser les demandes ne répondant pas aux présentes conditions.

Modalités de règlement :

La réservation ne sera effective qu'après réception de votre contrat signé et de votre règlement.

- **Chèque bancaire** : veuillez le libeller à l'ordre de « **La Guilde Dormaniste** », mentionner votre **n° d'inscrit** au dos et l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :
Festival Le Dormantastique / La Guilde Dormaniste
C/O Virginie GOEVELINGER
42 rue du Docteur Moret
51700 DORMANS
- **Virement bancaire** : à effectuer sur notre compte bancaire IBAN « FR76 1020 6510 2198 7217 4939 849 ». Veuillez alors à bien libeller votre virement de vos noms et **n° d'inscrit**.
- **Paypal** : à effectuer sur notre compte Payal « **laconfrriedelacarotte@gmail.com** ». Veuillez alors à bien libeller votre paiement de vos noms et **n° d'inscrit**. Comptez une augmentation de 5% sur votre montant pour couvrir les frais Paypal.

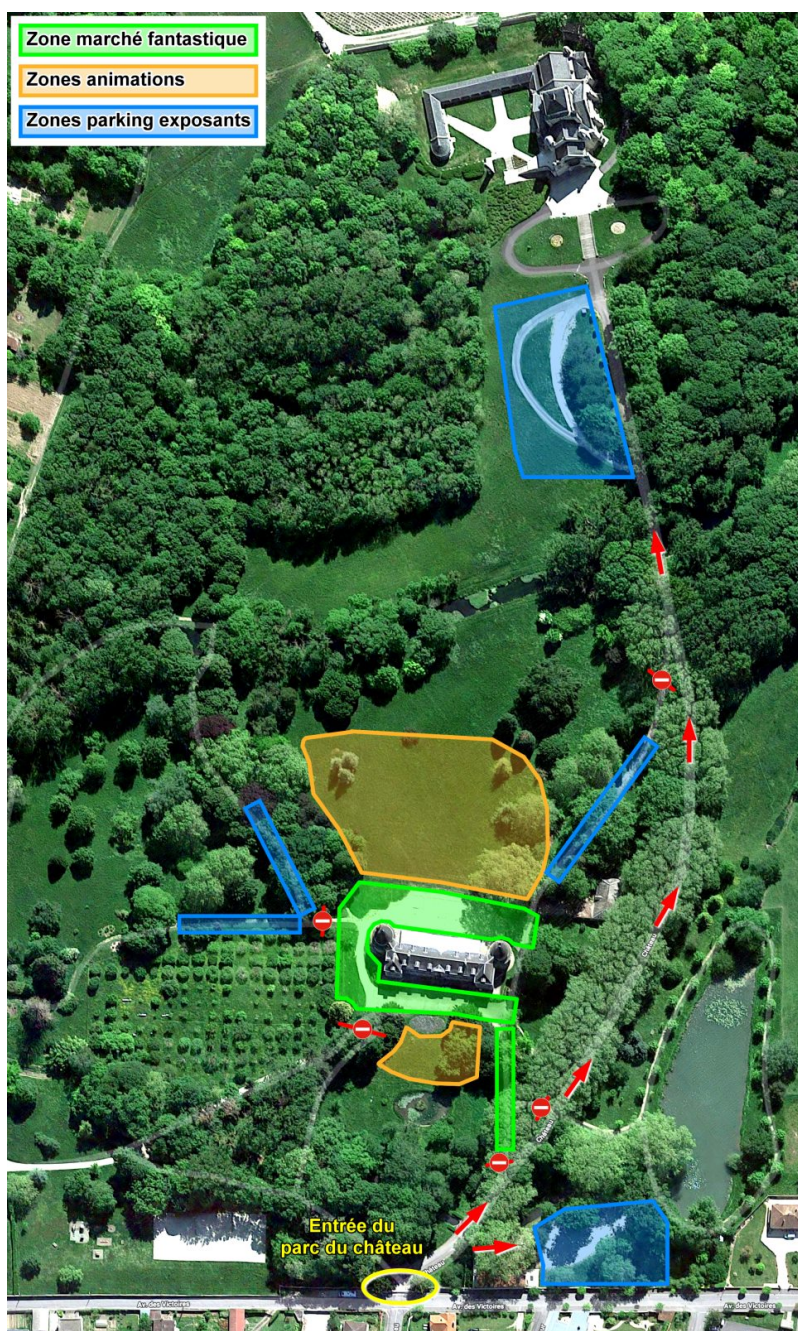
Rappel :

- Paiement et bulletin devront être reçus pour le 4 juillet 2025 au plus tard. Les demandes incomplètes ne pourront être traitées.
- Une confirmation de réservation vous sera adressée à réception de votre paiement.
- Une facture peut vous être délivrée sur simple demande.
- Pour nous permettre d'afficher vos présentations sur notre site internet **www.ledormantastique.fr**, nous vous invitons à nous communiquer une présentation de votre activité, des visuels de votre stand et vos liens web et sociaux, de préférence avant la date butoir d'inscription, par mail à : **webmaster@ledormantastique.fr**.

Aucun remboursement ne sera effectué par les organisateurs en cas d'annulation, d'absence ou de retard de l'exposant.



Plan du château et son parc :



Lieu du festival :

Château de Dormans
Avenue des Victoires
51700 Dormans
France

Horaires :

Installation des exposants :

Vendredi 18 juillet 2025
de 14h à 20h
Au-delà de 20h une demande devra être faite auprès des organisateurs.

Samedi 19 juillet 2025
de 8h à 10h

Ouverture au public :

Samedi 19 juillet 2025
de 10h à minuit

Fermeture partie auteur : 19h
Inauguration : 19h30
Concerts : dès 21h.

Dimanche 20 juillet 2025
de 10h à 18h

L'association « La Guilde Dormaniste » se réserve le droit de modifier certains paramètres comme le plan d'occupation des stands, les demandes et les impératifs de l'organisation, sans pour autant que les participants puissent avoir un recours contre sa décision.

Elle se réserve aussi le droit d'annuler la manifestation si des impératifs incontournables l'imposaient (conditions météorologiques, arrêtés préfectoraux divers etc.).

